



CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Les Coteaux Bordelais
communauté de communes

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article 107 de la loi NOTRe modifie les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2021, le Compte Administratif 2020 et le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais : www.coteaux-bordelais.fr

Préambule :

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), Budget Primitif (BP), Budget Supplémentaires (BS) le cas échéant, Décision(s) Modificative(s) (DM), Compte Administratif (CA).

Le Compte Administratif doit être adopté en même séance que le Compte de Gestion, exacte réplique du CA tenue par le Trésorier, avant le 30 juin de l'année N+1.

Le Compte Administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Compte Administratif 2019

Le Compte Administratif du CIAS de la Communauté de Communes « Les Coteaux Bordelais » se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		27 220,38 €		15 507,78 €	- €	42 728,16 €
Opération exercices	188 559,06 €	215 679,82 €	1 699,40 €	5 382,00 €	190 258,46 €	221 061,82 €
Total	188 559,06 €	242 900,20 €	1 699,40 €	20 889,78 €	190 258,46 €	263 789,98 €
Résultat de clôture		54 341,14 €		19 190,38 €		73 531,52 €

I) La section de Fonctionnement

Cette section fait ressortir un excédent de **27 120.76 €** auquel s'ajoute l'excédent n-1 de **27 220.38 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **54 341.14 €**.

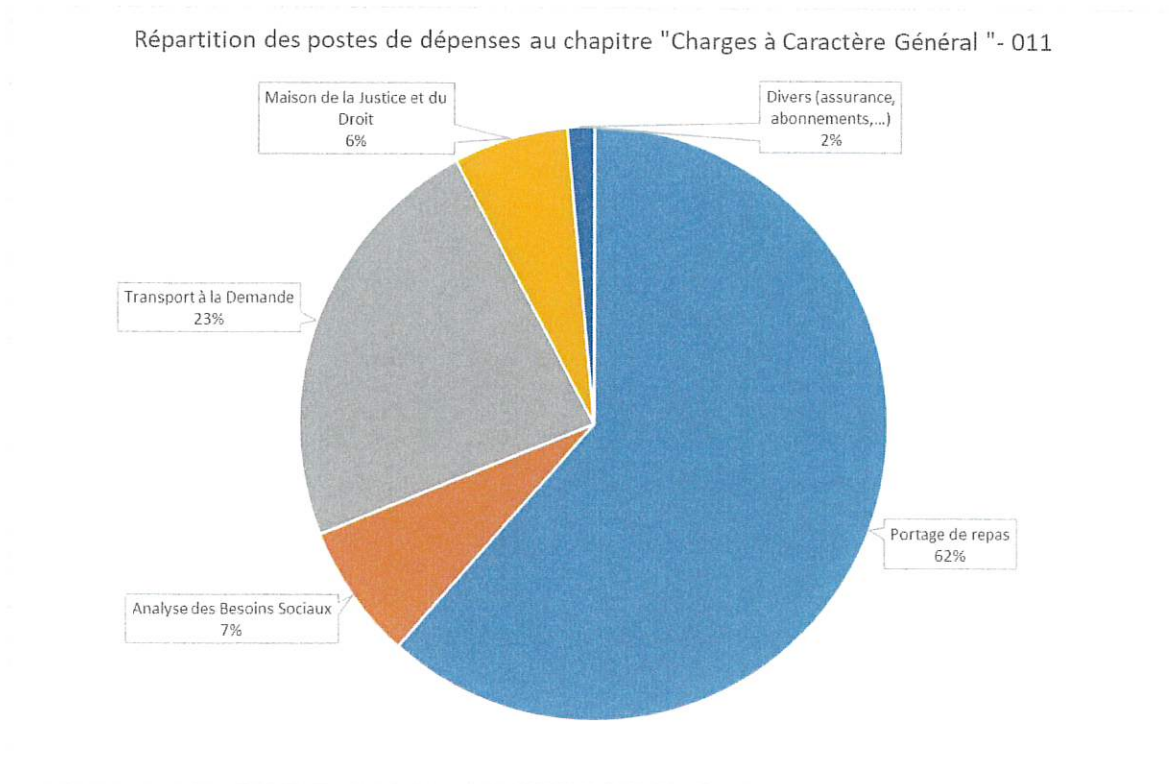
DEPENSES FONCTIONNEMENT		BP+RAR+BS	Réalisé
011	Charges à caractère général	220 400,00	183 177,06
611	Contrats de prestations de services	207 000,00	168 968,29
6161	Assurance multirisques		353,47
6182	Documentation générale	1 000,00	1 645,95
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	
6281	concours divers	12 000,00	12 209,35
022	Dépenses imprévues	11 039,58	
022	Dépenses imprévues	11 039,58	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
042	Opérations d'ordre	5 382,00	5 382,00
6811	Dotations aux amortissements	5 382,00	5 382,00
65	Autres charges de gestion	6 398,80	
6535	Formations	6 398,80	
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		245 220,38	188 559,06

a- Les Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses du CIAS s'inscrivent essentiellement au sein du chapitre **011- « charges à caractère général »** : pour la gestion courante du CIAS dont le portage de repas à domicile

112.6 K€, le transport à la demande 42 K€, la participation à la maison de la justice 11.4 K€ et la poursuite de l'Analyse des Besoins sociaux 13.5 k.

Le chapitre 042 « Opérations d'Ordre » correspond à l'amortissement dû à l'acquisition d'un bien (subvention équipement pour les foyers modestes). Ce montant se retrouve en recettes d'investissement pour 5.3 K€.



b – Les Recettes de Fonctionnement

Les recettes correspondent à la subvention de la Communauté de Communes pour 180 K€ et à la compensation de la Région pour le TAD à hauteur de 35.6 K€.

II) Section d'Investissement

Cette section fait ressortir un excédent de **3 682.60 €** auquel s'ajoute l'excédent n-1 de **15 507.78 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **19 190.38 €**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		BP+RAR+BS	Réalisé
204	Subventions d'équipements	20 889,78	1 699,40
20422	privé - bâtiments et installations	20 889,78	1 699,40
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		20 889,78	1 699,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		BP+RAR+BS	Réalisé
001	solde d'exécution de la section	15 507,78	15 507,78
040	Opérations d'ordre	5 382,00	5 382,00
280422	Privé - Bâtiments et installations		5 382,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		20 889,78	20 889,78

a- Les Dépenses d'Investissement

Les dépenses en investissement s'inscrivent au **chapitre 204 – « subventions d'équipement versées aux personnes privées »**, 1.6 K€ dans le cadre de l'opération d'adaptation des logements à la perte de mobilité. Ces crédits sont versés sous forme de subvention d'équipement aux personnes de droit privé.

b - Les Recettes d'Investissement

Les recettes inscrites au **chapitre 040 « opération d'ordre »** à hauteur de 5.3 K€, correspondent aux amortissements effectués en 2020.

Au **chapitre 001 « solde d'exécution de la section »**, les 15.5 K€ correspondent à l'excédent de l'exercice N-1.